

Un nouveau coup de pouce au chauffage électrique vient d'être acté ce 26 août 2026 avec la publication de l'arrêté abaissant le coefficient de l'électricité dans le calcul du DPE (passage de 1,9 à 1,7 au 1er janvier 2027). **Conséquence directe : le DPE des logements chauffés à l'électrique va s'améliorer mécaniquement, sans aucuns travaux.**

Un rééquilibrage justifié par notre électricité décarbonée, mais qui pose question au sortir d'un été où les locataires de passoires thermiques ont lourdement souffert de la chaleur. Améliorer une étiquette sur le papier ne change rien à leur quotidien : la performance réelle d'un logement et son habitabilité se gagnent par la rénovation et par des équipements efficaces, pas par un changement de calcul.

Ce changement de calcul ignore l'urgence climatique et le confort d'été, tout en offrant un passe-droit réglementaire aux bailleurs pour continuer à louer des logements invivables sans obligation de rénover (loi Climat).

Plus de deux tiers des sorties de passoires sont dûes aux évolutions réglementaires

Sur la période 2024-2027, le volume de logements sortis du statut F/G grâce à de simples ajustements administratifs surpasse désormais massivement les rénovations réelles :

- **sur les 1,8 million de passoires thermiques effacées d'ici la fin 2027, plus de 1,3 million le seront uniquement par la réglementation** (160 000 petites surfaces en 2024, 850 000 via le coefficient 1,9 en 2026 et 300 000 via le coefficient 1,7 en 2027, d'après les chiffres communiqués par le Ministère de la Transition écologique, Service des données et études statistiques (SDES)
- **contre seulement une estimation d'un maximum de 500 000 logements sortis du statut de passoire, suite à une rénovation par des travaux** (selon les projections Hello Watt basées sur les données du SDES).

Un rééquilibrage cohérent, mais un logement reclassé reste le même

L'électricité française est largement décarbonée grâce au nucléaire et aux renouvelables. Recentrer l'effort sur le fossile est logique : 41,8 % des logements au fioul sont des passoires, contre 9 à 11 % pour le gaz, le bois ou l'électricité (source : SDES, 2025).

Cependant, ce nouveau coefficient s'applique à l'électricité en tant qu'énergie, donc à tous les équipements sans distinction. S'il valorise à juste titre les pompes à chaleur, il sauve aussi artificiellement les vieux convecteurs électriques, les "grille-pains". Leur note s'améliore sur le papier, avec deux conséquences concrètes.

- **L'illusion sur la facture et le confort** : Un appartement mal isolé chauffé par d'anciens radiateurs, même reclassé en E, continuera d'être une passoire l'hiver et de peser sur la facture de ses occupants. Une passoire étant très souvent aussi une bouilloire énergétique, 80 % des logements classés G sont inadaptés aux fortes chaleurs (étude Pouget Consultants/IGNES). Une meilleure note n'a jamais réchauffé personne en hiver, ni rafraîchi qui que ce soit en été.
- **Un coup de frein sur les travaux** : En contournant l'interdiction de louer (G en 2025, F en 2028), les bailleurs n'ont plus d'incitation à rénover. Un locataire dont l'étiquette passe de G à F ne verra ni sa facture de chauffage baisser l'hiver, ni la température de son logement redevenir supportable l'été.

Où se gagnent vraiment les économies pour les ménages?

Le vrai levier n'est pas l'étiquette, c'est l'équipement de chauffage et l'isolation. L'ADEME a mesuré un coefficient de performance réel moyen de 2,9 sur des pompes à chaleur air-eau déjà installées, là où un convecteur électrique classique plafonne autour de 1. À confort égal, remplacer de vieux radiateurs par une pompe à chaleur bien dimensionnée peut réduire fortement la consommation de chauffage, jusqu'à la diviser par près de trois dans les meilleures configurations. C'est ce type de geste, associé à une bonne isolation, qui fait réellement baisser la facture.

"Nous saluons un calcul plus juste pour l'électricité, qui reflète mieux la réalité de notre mix décarboné. Mais une meilleure note n'a jamais réchauffé personne. Le risque, c'est de croire que le travail a été fait alors que le logement, lui, n'a pas été rénové. Pour l'occupant, tout se joue dans l'isolation et dans un chauffage performant. C'est là que se trouvent les vraies économies et le vrai confort", explique Pierre-François Morin, Directeur de la rénovation énergétique chez Hello Watt.

A propos d'Hello Watt

Hello Watt réduit la facture d'énergie des particuliers en accélérant la décarbonation et l'électrification des logements.

Avec plus de 3 millions de téléchargements, l'application Hello Watt permet à chaque ménage de mesurer, comprendre et maîtriser sa consommation, tout en bénéficiant des meilleures offres d'énergie du marché.

Partout en France, Hello Watt installe des panneaux solaires, batteries, pompes à chaleur, et bornes de recharge, pilotés par l'application Hello Watt pour maximiser les économies réalisées.

Portée par une équipe de plus de 250 personnes passionnées, Hello Watt rend l'énergie plus simple, plus accessible et plus intelligente. Nous redonnons aux particuliers le contrôle de leur consommation, en France comme en Europe.